



# Note de conjoncture

Novembre 2024

**TRANSPORT**



## Immatriculations à La Réunion

### Juillet 2024 – septembre 2024

**Les tendances globalement à la baisse.**

De juillet 2024 à septembre 2024, 6 360 voitures particulières neuves ont été immatriculées à La Réunion, soit une baisse de 6,9 % par rapport au trimestre précédent. La chute concerne les motorisations diesel (- 29,4 %) et électrique (- 19,8 %) alors que les essences sont stables (- 0,2 %).

Au niveau national, la diminution des immatriculations neuves est plus marquée (- 12 %) et touche toutes les motorisations.

Les immatriculations de voitures particulières d'occasion, presque trois fois plus nombreuses que les acquisitions de voitures neuves, augmentent très légèrement au 3<sup>e</sup> trimestre 2024 (0,4 %). Les immatriculations de voitures diesel d'occasion sont même en baisse (- 5,9 %).

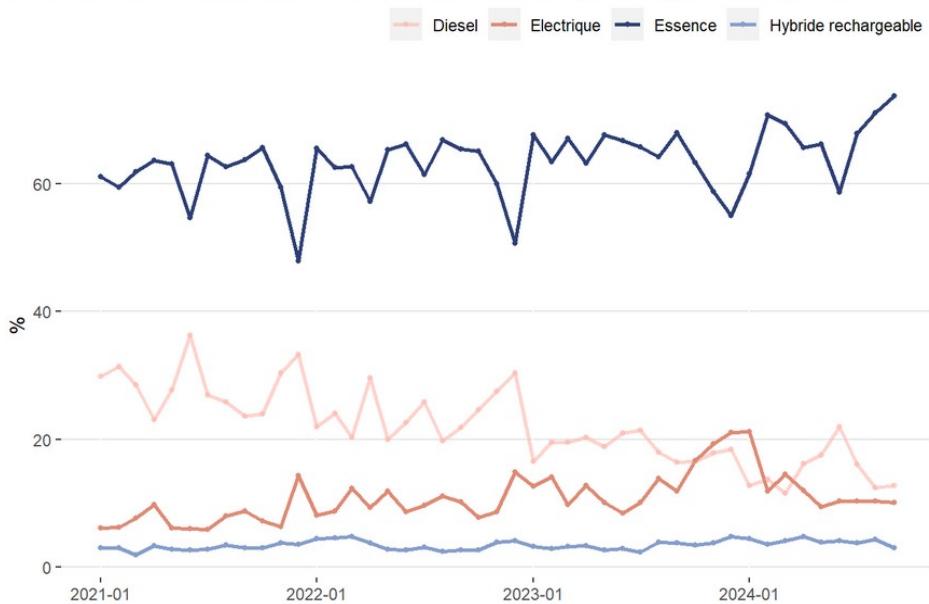
Au niveau national, la hausse est nettement plus marquée (6,3 %), notamment pour les voitures électriques et hybrides.

Nombre d'immatriculations neuves et d'occasion à La Réunion par motorisation

Nombre	Évolution entre ce trimestre et le trimestre précédent, en %		
	T3 2024	La Réunion	France entière
<b>Neuf dont :</b>	<b>6 360</b>	<b>-6,9</b>	<b>-12,0</b>
Diesel	890	-29,4	-35,3
Électrique	650	-19,8	-12,5
Essence	4 500	-0,2	-3,9
Hybride rechargeable	230	0,0	-33,1
<b>Occasion dont :</b>	<b>17 070</b>	<b>0,4</b>	<b>6,3</b>
Diesel	9 140	-5,9	-2,7
Électrique	410	46,4	73,0
Essence	7 370	6,8	11,6
Hybride rechargeable	150	50,0	73,1

Source: SDES-Deal, répertoire statistique des véhicules routiers

Part d'immatriculation neuve de voitures particulières par énergie à La Réunion



Source: SDES-Deal, répertoire statistique des véhicules routiers

En dehors des voitures particulières, les immatriculations de véhicules neufs peuvent être regroupées en plusieurs catégories : les véhicules de transport de personnes, les véhicules de transports de marchandises (léger ou poids lourd) et les véhicules spéciaux.

Entre juillet 2024 et septembre 2024, 2 840 véhicules neufs ont été immatriculés à La Réunion, soit une hausse de 6 % par rapport au trimestre précédent. Les camionnettes, qui représentent 40 % des immatriculations neuves, diminuent de 0,9 %. La hausse générale est principalement portée par celle des motocyclettes (+ 17,1 %) et des cyclomoteurs (+ 10 %).

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2024, 6 020 véhicules d'occasion ont été immatriculés à La Réunion, soit une baisse de 8,4 % par rapport au trimestre précédent. Les camionnettes, qui représentent 40 % des immatriculations d'occasion, diminuent de 3,9 % et les motocyclettes de 33 %, alors qu'elles pèsent pour 10 % dans les immatriculations d'occasion.

De manière générale, le nombre de véhicules concernés pouvant être faibles, les variations importantes en pourcentage sont à relativiser.

## Prochaine parution : février 2025

pour les résultats octobre 2024 à décembre 2024

Nombre d'immatriculations des véhicules neufs et d'occasion (hors voitures particulières) à La Réunion

	Neuf		Occasion	
	Nombre au T3 2024	Evolution entre T3 2024 et T3 2023	Nombre T3 2024	Evolution entre T3 2024 et T3 2023 en %
Cyclomoteur	550	10,0	610	-33,0
Motocyclette	820	17,1	1 750	-0,6
Tricycle et quadricycle à moteur	40	33,3	310	-26,2
Dérivé VP	40	-20,0	540	1,9
Camping-car	0	-100,0	10	-50,0
Camionnette	1 130	-0,9	2 480	-3,9
Autre VASP	20	-50,0	60	50,0
Autobus et autocar	40	33,3	10	-50,0
Camion	40	-33,3	80	-20,0
Tracteur routier	10	0,0	20	0,0
VASP lourd	40	300,0	20	100,0
Remorque légère	20	-33,3	40	0,0
Remorque lourde	0		0	
Tracteur agricole	80	0,0	80	-20,0
<b>La Réunion</b>	<b>2 840</b>	<b>6,0</b>	<b>6 020</b>	<b>-8,4</b>

Source: SDES-Deal, répertoire statistique des véhicules routiers

### Définitions

Un **camion** est un véhicule conçu exclusivement ou principalement pour le transport de marchandises, et dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 3,5 tonnes.

Une **camionnette** (ou véhicule utilitaire léger) est un véhicule conçu exclusivement ou principalement pour le transport de marchandises, et dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes.

Un **cyclomoteur** est un véhicule à moteur, muni de deux ou trois roues, de cylindrée inférieure à 50 cm<sup>3</sup>, et dont la vitesse ne peut excéder 45 km/h (mobylette, scooter,...).

Un **tracteur routier** est un véhicule routier à moteur conçu exclusivement ou principalement pour le remorquage d'autres véhicules routiers non automobiles (semi remorques).

Un **véhicule automoteur spécialisé (VASP)** est un véhicule routier à moteur destiné à des usages autres que le transport (ambulances, véhicules de pompiers, fourgon funéraire, engins de travaux publics, bennes à ordures ménagères, dépanneuse ...).

Une **voiture particulière (VP)** est un véhicule routier automobile, autre qu'un deux-roues à moteur ou une voiturette, destiné au transport de voyageurs et conçu pour un nombre de places assises égal au maximum à neuf (y compris celle du conducteur).

### Source

Le répertoire statistique des véhicules routiers (RSVéRo) est un dispositif du service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et solidaire. Il recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris) à partir des informations provenant du système d'immatriculation des véhicules (SIV) et transmises par le ministère de l'Intérieur (agence nationale des titres sécurisés). Il a remplacé le fichier central des automobiles (FCA) à partir de 2010.

**Sources et méthodes** sur le site internet du service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la transition écologique et solidaire.

### Pour en savoir plus

Les publications nationales et toutes les données sur les immatriculations et le parc des véhicules routiers sont disponibles sur le site internet du service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et solidaire :

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/parc-et-immatriculations-des-vehicules-routiers>.

**Directeur de la publication :** Philippe GRAMMONT

**Réalisation :** DEAL Réunion/Service Connaissance, Évaluation, Transition Écologique /Cellule Évaluation et Statistiques

Tél : 0262 40 26 47 / Mél : statistiques.deal-reunion@developpement-durable.gouv.fr

**Rédaction :** Caroline Coudrin

**Gestion Sit@del :** Armande Jogama

Vous pouvez télécharger les notes de conjoncture sur notre site : [www.reunion.developpement-durable.gouv.fr](http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr)

© Deal 2020